

Signature d'une convention de partenariat entre l'Académie de Caen, EDF et ERDF

Caen, le 21 janvier 2009



Micheline HOTYAT, Recteur de l'Académie de Caen, est entourée, à sa gauche, d'Éric NEYME, Délégué Régional d'EDF et, à sa droite, de Dominique GUINLE, Directeur Territorial d'ERDF.

Micheline HOTYAT, Recteur de l'Académie de Caen, Éric NEYME, Délégué Régional EDF, James LABBÉ, EDF, de la Direction Régionale de l'Emploi et des Compétences Ouest Armorique, et Dominique GUINLE, Directeur Territorial d'ERDF, filiale d'EDF, ont signé, le 21 janvier 2009, une convention de partenariat (2008-2011) au Rectorat de Caen.

Devant la presse, Micheline HOTYAT a déclaré « son plaisir de renouveler ce partenariat avec EDF et, à présent, avec ERDF. » Cette convention de partenariat va permettre de « **renover la filière professionnelle**. Les jeunes pourront plus facilement s'insérer sur le marché du travail s'ils ont la chance de découvrir le monde de l'entreprise. » Le Recteur a ajouté que cette convention allait « **accentuer le processus de VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience). Il faut faire reconnaître la VAE à l'égale de n'importe quel diplôme. » Micheline HOTYAT souhaite également « **développer la formation continue** en encourageant les enseignants à aller en dehors des murs pour découvrir l'entreprise. Notre objectif est de marcher main dans la main avec EDF et ERDF afin de **réconcilier le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise**. »

Éric NEYME, Délégué Régional EDF, a tenu à souligner sa satisfaction concernant les différentes conventions qui ont été signées par le passé avec le Rectorat de Caen. La première d'entre elles était signée entre l'Académie de Caen et EDF en 1987. Le représentant d'EDF a précisé qu'il souhaitait « **aller de l'avant** ». Il a indiqué que cette relation élèves-entreprise devait être considérée comme du « gagnant-gagnant » : « **les jeunes apportent du sang neuf, les anciens leur apportent de l'expérience** ». EDF, par cette convention de partenariat, veut donc renforcer ses liens avec le Rectorat de Caen. C'est d'ailleurs, dans cet état d'esprit qu'EDF, associé à ERDF, a mis à la disposition des enseignants des outils pédagogiques et des propositions de conférences thématiques sur un site qui leur est dédié : <http://enseignants.edf.com>.

Dominique GUINLE, Directeur Territorial d'ERDF, filiale d'EDF, a indiqué que le distributeur d'EDF avait tout intérêt à « **renforcer ce partenariat pour avoir les salariés de demain**. Il faut faire connaître nos métiers, proposer toujours plus de formations en alternance ». Pour lui, « il y a **un enjeu d'attractivité** » des métiers proposés par ERDF.

D'ici 5 ans, le groupe EDF va recruter 15 000 personnels dont 5 000 à ERDF.

Cette nouvelle convention de partenariat a quatre objectifs :

- ❑ **Valoriser et faire mieux connaître les filières scientifiques et techniques auprès des jeunes.** Les différents partenaires souhaitent, entre autres, combler le déficit d'image des métiers techniques.
- ❑ **Développer la qualité d'accueil des jeunes en stage et initier une réflexion permettant une connaissance mutuelle des besoins en formations et des offres correspondantes.** En 2008, **une cinquantaine de stagiaires** ont été reçus à ERDF et EDF (majoritairement sur le site de production de Flamanville). De plus, **43 jeunes ont été accueillis en apprentissage en Basse-Normandie**, soit à EDF, soit à ERDF. Avec cette convention, les partenaires souhaitent notamment que des jeunes accueillis en formation par l'alternance puissent acquérir des diplômes de l'Éducation nationale.
- ❑ **Favoriser la connaissance des enjeux énergétiques et du développement durable.** Le développement durable est l'un des domaines d'investissement d'EDF, comme d'ERDF. Il est aussi un domaine important pour l'Académie de Caen qui aspire à la multiplication des projets sur le sujet au sein des établissements bas-normands.
- ❑ **Contribuer au développement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).**